


D E D E O.

DEFINITIONES.

I.  Er causam sui intelligo id, cujus essentia involvit existentiam, sive id, cujus natura non potest concipi, nisi existens.

II. Ea res dicitur in suo genere finita, quæ aliâ ejusdem naturæ terminari potest. Ex. gr. corpus dicitur finitum, quia aliud semper majus concipimus. Sic cogitatio aliâ cogitatione terminatur. At corpus non terminatur cogitatione, nec cogitatio corpore.

III. Per substantiam intelligo id, quod in se est, & per se concipitur: hoc est id, cujus conceptus non indiget conceptu alterius rei, à quo formari debeat.

IV. Per attributum intelligo id, quod intellectus de substantiâ percipit, tanquam ejusdem essentiam constituens.

Comment est en tant que

V. Per modum intelligo substantiæ affectiones, sive id, quod in alio est, per quod etiam concipitur.

VI. Per Deum intelligo ens absolutè infinitum, hoc est, substantiam constantem infinitis attributis, quorum unumquodque æternam, & infinitam essentiam exprimit.

D E D I E U.

DÉFINITIONS

I. Par cause de soi, j'entends ce dont l'essence enveloppe l'existence, autrement dit, ce dont la nature ne peut se concevoir qu'existante.

II. Est dite finie en son genre, la chose qui peut être bornée par une autre de même nature. Par ex., un corps est dit fini, parce que nous en concevons toujours un autre plus grand. De même, une pensée est bornée par une autre pensée. Mais un corps n'est pas borné par une pensée, ni une pensée par un corps.

III. Par substance, j'entends ce qui est en soi, et se conçoit par soi : c'est-à-dire, ce dont le concept n'a pas besoin du concept d'autre chose, d'où il faille le former.

IV. Par attribut, j'entends ce que l'intellect perçoit d'une substance comme constituant son essence.

V. Par manière, j'entends les affections d'une substance, autrement dit, ce qui est en autre chose, et se conçoit aussi par cette autre chose.

VI. Par Dieu, j'entends un étant absolument infini, c'est-à-dire une substance consistant en une infinité d'attributs, dont chacun exprime une essence éternelle et infinie.

E X P L I C A T I O .

Dico absolute infinitum, non autem in suo genere; quicquid enim in suo genere tantum infinitum est, infinita de eo attributa negare possumus ((dat is, men kan onëindige toeëigeningen bevatten, die tot des zelfs natuur niet behoren)); quod autem absolute infinitum est, ad ejus essentiam pertinet, quicquid essentiam exprimit, & negationem nullam involvit.

VII. Ea res libera dicitur, quæ ex solâ suæ naturæ necessitate existit, & à se solâ ad agendum determinatur: 10 Necessaria autem, vel potius coacta, quæ ab alio determinatur ad existendum, & operandum certâ, ac determinatâ ratione.

VIII. Per æternitatem intelligo ipsam existentiam, quatenus ex solâ rei æternæ definitione necessariò sequi 15 concipitur.

E X P L I C A T I O .

Talis enim existentia, ut æterna veritas, sicut rei essentia, concipitur, proptereaque per durationem, aut tempus explicari non potest, tametsi duratio principio, & fine carere concipiatur.

A X I O M A T A .

I. Omnia, quæ sunt, vel in se, vel in alio sunt.

II. Id, quod per aliud non potest concipi, per se concipi debet.

III. Ex datâ causâ determinatâ necessariò sequitur effectus, & contrâ, si nulla detur determinata causa, impossibile est, ut effectus sequatur.

IV. Effectûs cognitio à cognitione causæ dependet, & eandem involvit.

V. Quæ nihil commune cum se invicem habent, etiam 30 per se invicem intelligi non possunt, sive conceptus unius alterius conceptum non involvit.

VI. Idea vera debet cum suo ideato convenire.

VII. Quicquid, ut non existens, potest concipi, ejus essentia non involvit existentiam.

EXPLICATION

Je dis absolument infini, et non en son genre; en effet, ce qui n'est infini qu'en son genre, nous en pouvons nier une infinité d'attributs; tandis que, ce qui est absolument infini, appartient à son essence tout ce qui exprime une essence et n'enveloppe pas de négation.

VII. Est dite libre la chose qui existe par la seule nécessité de sa nature, et se détermine par soi seule à agir: et nécessaire, ou plutôt contrainte, celle qu'autre chose détermine à exister et à opérer de façon précise et déterminée.

VIII. Par éternité, j'entends l'existence même, en tant qu'on la conçoit suivre nécessairement de la seule définition d'une chose éternelle.

EXPLICATION

En effet, une telle existence se conçoit, de même que l'essence de la chose, comme une vérité éternelle, et pour cette raison elle ne peut s'expliquer par la durée ou le temps, quand même on concevrait la durée sans commencement ni fin.

AXIOMES

I. Tout ce qui est est ou en soi ou en autre chose.

II. Ce qui ne peut se concevoir par autre chose doit se concevoir par soi. *ou ne se conçoit pas*

III. Étant donnée une cause déterminée, il en suit nécessairement un effet, et, au contraire, s'il n'y a aucune cause déterminée, il est impossible qu'un effet s'ensuive.

IV. La connaissance de l'effet dépend de la connaissance de la cause et l'enveloppe.

V. Les choses qui n'ont rien de commun entre elles ne peuvent pas non plus se comprendre l'une par l'autre, autrement dit, le concept de l'une n'enveloppe pas le concept de l'autre.

VI. L'idée vraie doit convenir avec ce dont elle est l'idée.

VII. Tout ce qui peut se concevoir comme non existant, son essence n'enveloppe pas l'existence.

PROPOSITIO I.

Substantia prior est naturâ suis affectionibus.

DEMONSTRATIO.

Patet ex *Definitione* 3. & 5.

PROPOSITIO II.

Duæ substantiæ, diversa attributa habentes, nihil inter se commune habent.

DEMONSTRATIO.

Patet etiam ex *Defin.* 3. Unaquæque enim in se debet esse, & per se debet concipi, sive conceptus unius conceptum alterius non involvit.

PROPOSITIO III.

Quæ res nihil commune inter se habent, earum una alterius causa esse non potest.

DEMONSTRATIO.

Si nihil commune cum se invicem habent, ergo (*per Axiom.* 5.) nec per se invicem possunt intelligi, adeoque (*per Axiom.* 4.) una alterius causa esse non potest. *Q. E. D.*

PROPOSITIO IV.

Duæ, aut plures res distinctæ, vel inter se distinguuntur ex diversitate attributorum substantiarum, vel ex diversitate earundem affectionum.

DEMONSTRATIO.

Omnia, quæ sunt, vel in se, vel in alio sunt (*per Axiom.* 1.), hoc est (*per Defin.* 3. & 5.) extra intellectum nihil datur præter substantias, earumque affectiones. Nihil ergo extra intellectum datur, per quod plures res distingui inter se possunt præter substantias, sive quod idem est (*per Defin.* 4.) earum attributa, earumque affectiones. *Q. E. D.*

PROPOSITION I

Une substance est antérieure de nature à ses affections.

DÉMONSTRATION

C'est évident à partir des *Définitions* 3 et 5.

PROPOSITION II

Deux substances ayant des attributs différents n'ont rien de commun entre elles.

DÉMONSTRATION

C'est également évident à partir de la *Défin.* 3. Car chacune doit être en soi, et doit se concevoir par soi, autrement dit, le concept de l'une n'enveloppe pas le concept de l'autre.

PROPOSITION III

Des choses qui n'ont rien de commun entre elles, l'une ne peut être cause de l'autre.

DÉMONSTRATION

Si elles n'ont rien de commun l'une avec l'autre, donc (*par l'Axiome* 5) elles ne peuvent non plus se comprendre l'une par l'autre, et par suite (*par l'Axiome* 4) l'une ne peut être cause de l'autre. *CQFD.*

PROPOSITION IV

Deux ou plusieurs choses distinctes se distinguent entre elles soit parce que les attributs des substances sont différents, soit parce que les affections de ces mêmes substances sont différentes.

DÉMONSTRATION

Tout ce qui est en soi ou en autre chose (*par l'Axiome* 1), c'est-à-dire (*par les Définitions* 3 et 5), hors de l'intellect il n'y a rien que des substances et leurs affections. Il n'y a donc rien, hors de l'intellect, par quoi plusieurs choses se puissent distinguer entre elles, sinon des substances, autrement dit, c'est la même chose (*par la Définition* 4), leurs attributs, et leurs affections. *CQFD.*

PROPOSITIO V.

In rerum naturâ non possunt dari duæ, aut plures substantiæ ejusdem naturæ, sive attributi.

DEMONSTRATIO.

Si darentur plures distinctæ, deberent inter se distingui, vel ex diversitate attributorum, vel ex diversitate affectionum (*per Prop. præced.*). Si tantum ex diversitate attributorum, concedetur ergo, non dari, nisi unam ejusdem attributi. At si ex diversitate affectionum, cum substantia sit prior naturâ suis affectionibus (*per Prop. 1.*), depositis ergo affectionibus, & in se considerata, hoc est (*per Defin. 3. & Axiom. 6.*) verè considerata, non poterit concipi ab aliâ distingui, hoc est (*per Prop. præced.*) non poterunt dari plures, sed tantum una. Q. E. D.

PROPOSITIO VI.

Una substantia non potest produci ab aliâ substantiâ.

DEMONSTRATIO.

In rerum naturâ non possunt dari duæ substantiæ ejusdem attributi (*per Prop. præced.*), hoc est (*per Prop. 2.*), quæ aliquid inter se commune habent. Adeoque (*per Prop. 3.*) una alterius causa esse nequit, sive ab aliâ non potest produci. Q. E. D.

COROLLARIUM.

Hinc sequitur substantiam ab alio produci non posse. Nam in rerum naturâ nihil datur præter substantias, earumque affectiones, ut patet ex *Axiom. 1. & Defin. 3. & 5.* Atqui à substantiâ produci non potest (*per præced. Prop.*). Ergo substantia absolutè ab alio produci non potest. Q. E. D.

Aliter.

Demonstratur hoc etiam facilius ex absurdo contradictorio. Nam si substantia ab alio posset produci, ejus cognitio à cognitione suæ causæ deberet pendere (*per Axiom. 4.*); adeoque (*per Defin. 3.*) non esset substantia.

PROPOSITION V

Dans la nature des choses il ne peut y avoir deux ou plusieurs substances de même nature ou attribut.

DÉMONSTRATION

S'il y en avait plusieurs distinctes, elles devraient se distinguer entre elles soit parce que les attributs diffèrent, soit parce que les affections diffèrent (*par la Prop. précéd.*). Si c'est seulement parce que les attributs diffèrent, on accorde donc qu'il n'y en a qu'une de même attribut. Et si c'est parce que les affections diffèrent, comme une substance est antérieure de nature à ses affections (*par la Prop. 1.*), une fois donc mises de côté les affections, et considérée en soi, c'est-à-dire (*par la Defin. 3 et l'Axiome 6*) considérée vraiment, on ne pourra pas concevoir qu'une substance se distingue d'une autre, c'est-à-dire (*par la Prop. précéd.*), il ne pourra y en avoir plusieurs, mais rien qu'une seule. CQFD.

PROPOSITION VI

Une substance ne peut être produite par une autre substance.

DÉMONSTRATION

Dans la nature des choses il ne peut y avoir deux substances de même attribut (*par la Prop. précéd.*), c'est-à-dire (*par la Prop. 2*) qui aient entre elles quelque chose de commun. Et, par suite (*par la Prop. 3*), l'une ne peut être cause de l'autre, autrement dit, l'une ne peut être produite par l'autre. CQFD.

COROLLAIRE

De là suit qu'une substance ne peut être produite par autre chose. Car dans la nature des choses il n'y a rien que des substances et leurs affections, comme il est évident à partir de *l'Axiome 1* et des *Defin. 3* et *5*. Or elle ne peut être produite par une substance (*par la Prop. précéd.*). Donc une substance, absolument, ne peut être produite par autre chose. CQFD.

Autrement

Cela se démontre encore plus facilement par l'absurdité du contradictoire. Car, si une substance pouvait être produite par autre chose, sa connaissance devrait dépendre de la connaissance de sa cause (*par l'Axiome 4*); et par suite (*par la Defin. 3*) elle ne serait pas une substance.

PROPOSITIO VII.

Ad naturam substantiæ pertinet existere.

DEMONSTRATIO.

Substantia non potest produci ab alio (*per Coroll. Prop. præced.*); erit itaque causa sui, id est (*per Defin. 1.*), ipsius essentia involvit necessariò existentiam, sive ad ejus naturam pertinet existere. Q. E. D.

PROPOSITIO VIII.

Omnis substantia est necessariò infinita.

DEMONSTRATIO.

Substantia unius attributi non, nisi unica, existit (*per Prop. 5.*), & ad ipsius naturam pertinet existere (*per Prop. 7.*). Erit ergo de ipsius naturâ, vel finita, vel infinita existere. At non finita. Nam (*per Defin. 2.*) deberet terminari ab aliâ ejusdem naturæ, quæ etiam necessariò deberet existere (*per Prop. 7.*); adeoque darentur duæ substantiæ ejusdem attributi, quod est absurdum (*per Prop. 5.*). Existit ergo infinita. Q. E. D.

SCHOLIUM I.

Cùm finitum esse reverâ sit ex parte negatio, & infinitum absoluta affirmatio existentiae alicujus naturæ, sequitur ergo ex solâ 7. Prop. omnem substantiam debere esse infinitam. Want indien men de zelfstandigheid eindig stelde, zo zou men in haar natuur ten deel het wezentlijk te zijn [Existere] ontkennen [Negare]; 't welk (volgens de gezeide Voorstelling) ongerijmt is.

SCHOLIUM II.

Non dubito, quin omnibus, qui de rebus confusè judicant, nec res per primas suas causas noscere consueverunt, difficile sit, demonstrationem 7. Prop. concipere; nimirum quia non distinguunt inter modificationes substantiarum, & ipsas substantias, neque sciunt, quomodò res producuntur. Unde fit, ut principium, quod res naturales habere vident, substantiis affingant; qui enim veras rerum causas ignorant, omnia confundunt, & sine ullâ mentis repugnantia tam arbores, quàm homines, loquentes fingunt, & homines tam ex lapidibus, quàm ex femine, formari, & quascunque formas in alias quascunque mutari, imaginantur. Sic etiam, qui naturam divinam cum humanâ confundunt, facile Deo affectûs humanos tribuunt, præfertim quamdiu etiam ignorant, quomodò af-

PROPOSITION VII

A la nature d'une substance appartient d'exister.

DÉMONSTRATION

Une substance ne peut être produite par autre chose (*par le Coroll. Prop. précéd.*) ; elle sera donc cause de soi, c'est-à-dire (*par la Déf. 1.*), son essence enveloppe nécessairement l'existence, autrement dit, à sa nature appartient d'exister. CQFD.

PROPOSITION VIII

Toute substance est nécessairement infinie.

DÉMONSTRATION

Une substance d'un même attribut, il n'en existe qu'une seule (*par la Prop. 5.*), et à sa nature appartient d'exister (*par la Prop. 7.*). Il sera donc de sa nature d'exister soit comme finie, soit comme infinie. Mais pas comme finie. Car (*par la Déf. 2.*) elle devrait être bornée par une autre de même nature, qui, elle aussi, devrait nécessairement exister (*par la Prop. 7.*) ; et par suite il y aurait deux substances de même attribut, ce qui est absurde (*par la Prop. 5.*). Elle existe donc comme infinie. CQFD.

SCOLIE I

Comme être fini est, en vérité, partiellement négation, et être infini affirmation absolue de l'existence d'une certaine nature, il suit donc de la seule Prop. 7 que toute substance doit être infinie.

SCOLIE II

Je ne doute pas que tous ceux qui jugent confusément des choses, et n'ont pas l'habitude de chercher à connaître les choses par leurs premières causes, n'aient du mal à concevoir la démonstration de la Prop. 7 ; faute certainement de distinguer entre les modifications des substances et les substances elles-mêmes, et de savoir comment les choses se produisent. D'où vient que, le commencement qu'ils voient aux choses naturelles, ils l'attribuent à tort aux substances ; car ceux qui ignorent les vraies causes des choses confondent tout, et c'est sans aucune répugnance d'esprit qu'ils forgent des arbres parlant tout autant que des hommes, et des hommes formés de pierres tout autant que de la semence, et imaginent que n'importe quelles formes se changent en n'importe quelles autres. De même aussi ceux qui confondent la nature divine avec l'humaine attribuent aisément à Dieu des affects humains, surtout aussi longtemps qu'ils ignorent aussi comment les affects se

fectus in mente producuntur. Si autem homines ad naturam substantiæ attenderent, minimè de veritate 7. Prop. dubitarent; imò hæc Prop. omnibus axioma esset, & inter notiones communes numeraretur. Nam per substantiam intelligerent id, quod in se est, & per se concipitur, hoc est, id, cujus cognitio non indiget cognitione alterius rei. Per modificationes autem id, quod in alio est, & quarum conceptus à conceptu rei, in quâ sunt, formatur: quocirca modificationum non existentium veras ideas possumus habere; quandoquidem, quamvis non existant actu extra intellectum, earum tamen essentia ita in alio comprehenditur, ut per idem concipi possint. Verùm substantiarum veritas extra intellectum non est, nisi in se ipsis, quia per se concipiuntur. Si quis ergo diceret, se claram, & distinctam, hoc est, veram ideam substantiæ habere, & nihilominus dubitare, num talis substantia existat, idem hercle esset, ac si diceret, se veram habere ideam, & nihilominus dubitare, num falsa sit (ut satis attendenti fit manifestum); vel, si quis statuat, substantiam creari, simul statuit, ideam falsam factam esse veram, quo sanè nihil absurdius concipi potest; adeoque fatendum necessariò est, substantiæ existentiam, sicut ejus essentiam, æternam esse veritatem. Atque hinc alio modo concludere possumus, non dari, nisi unicam, ejusdem naturæ, quod hic ostendere, operæ pretium esse duxi. Ut autem hoc ordine faciam, notandum est, I. veram uniuscujusque rei definitionem nihil involvere, neque exprimere præter rei definitæ naturam. Ex quo sequitur hoc II., nempe nullam definitionem certum aliquem numerum individuorum involvere, neque exprimere, quandoquidem nihil aliud exprimit, quàm naturam rei definitæ. Ex. gr. definitio trianguli nihil aliud exprimit, quàm simplicem naturam trianguli; at non certum aliquem triangulorum numerum. III. Notandum, dari necessariò uniuscujusque rei existentis certam aliquam causam, propter quam existit. IV. Denique notandum, hanc causam, propter quam aliqua res existit, vel debere contineri in ipsâ naturâ, & definitione rei existentis (*nimirum quòd ad ipsius naturam pertinet existere*), vel debere extra ipsam dari. His positis sequitur, quòd, si in naturâ certus aliquis numerus individuorum existat, debeat necessariò dari causa, cur illa individua, & cur non plura, nec pauciora existant. Si ex. gr. in rerum naturâ 20 homines existant (*quos, majoris perspicuitatis causâ, suppono simul existere, nec alios antea in naturâ existisse*), non satis erit (*ut scilicet rationem reddamus, cur 20 homines existant*) causam naturæ humanæ in genere

produisent dans l'esprit. Mais, si les hommes prêtaient attention à la nature de la substance, ils n'auraient pas le moindre doute au sujet de la Prop. 7; bien plus, cette Proposition serait pour tous un axiome, et mise au nombre des notions communes. Car par substance ils entendent ce qui est en soi et se conçoit par soi, c'est-à-dire ce dont la connaissance n'a pas besoin de la connaissance d'autre chose. Et par modifications, ce qui est en autre chose, modifications dont le concept se forme à partir du concept de la chose en quoi elles sont: c'est pourquoi nous pouvons avoir des idées vraies de modifications non existantes; puisque, quoiqu'elles n'existent pas en acte hors de l'intellect, leur essence est pourtant comprise en autre chose de telle sorte qu'on peut, par cet autre, les concevoir. Tandis que la vérité des substances hors de l'intellect n'est ailleurs qu'en elles-mêmes, parce qu'elles se conçoivent par soi. Si donc quelqu'un disait avoir une idée claire et distincte, c'est-à-dire vraie, d'une substance et avoir néanmoins des doutes sur l'existence d'une telle substance, ce serait ma foi tout comme s'il disait avoir une idée vraie, et avoir néanmoins des doutes sur sa vérité (si l'on y prête assez d'attention, cela est manifeste); ou bien, si quelqu'un pose qu'une substance est créée, il a du même coup posé qu'une idée fausse est devenue vraie, conception à coup sûr on ne peut plus absurde; et par suite il faut nécessairement avouer que l'existence d'une substance, tout comme son essence, est une vérité éternelle. Et de là nous pouvons d'une autre manière conclure qu'il n'y a qu'une seule et unique substance de même nature, et j'ai pensé qu'il valait la peine de le montrer ici. Mais, pour le faire dans l'ordre, il faut remarquer (I) que la vraie définition de chaque chose n'enveloppe et n'exprime rien d'autre que la nature de la chose définie. D'où il suit (II) qu'aucune définition n'enveloppe ni n'exprime un nombre précis d'individus, puisqu'elle n'exprime rien d'autre que la nature de la chose définie. Par ex., la définition du triangle n'exprime rien d'autre que la simple nature du triangle; et non un nombre précis de triangles. (III) Il faut remarquer qu'il y a nécessairement, pour chaque chose existante, une certaine cause précise qui fait qu'elle existe. (IV) Enfin, il faut remarquer que cette cause qui fait qu'une certaine chose existe doit, ou bien être contenue dans la nature même et la définition de la chose existante (*et c'est qu'à sa nature appartient d'exister*), ou bien se trouver hors d'elle. Cela posé, il suit que, si dans la nature il existe un certain nombre précis d'individus, il doit nécessairement y avoir une cause qui fait qu'existent ces individus-là, et qui fait qu'il n'en existe ni plus ni moins. Si par ex. dans la nature des choses il existe vingt hommes (*que, pour plus de clarté, je suppose exister ensemble, sans qu'il en ait existé d'autres auparavant dans la nature*), il ne suffira pas (j'entends, pour

ostendere; sed insuper necesse erit, causam ostendere, cur non plures, nec pauciores, quam 20 existant; quandoquidem (*per III. Notam*) uniuscujusque debet necessariò dari causa, cur existat. At hæc causa (*per Notam II. & III.*) non potest in ipsâ naturâ humanâ contineri, quandoquidem vera hominis definitio numerum vicenarium non involvit; adeoque (*per Notam IV.*) causa, cur hi viginti homines existunt, & consequenter cur unusquisque existit, debet necessariò extra unumquemque dari, & propterea absolutè concludendum, omne id, cujus naturæ plura individua existere possunt, debere necessariò, ut existant, causam externam habere. Jam quoniam ad naturam substantiæ (*per jam ostensa in hoc Schol.*) pertinet existere, debet ejus definitio necessariam existentiam involvere, & consequenter ex solâ ejus definitione debet ipsius existentia concludi. At ex ipsius definitione (*ut jam ex Notâ II. & III. ostendimus*) non potest sequi plurium substantiarum existentia; sequitur ergo ex eâ necessariò, unicam tantùm ejusdem naturæ existere, ut proponebatur.

PROPOSITIO IX.

Quò plus realitatis, aut esse unaquæque res habet, eò plura attributa ipsi competunt.

DEMONSTRATIO

Patet ex Defin. 4.

PROPOSITIO X.

Unumquodque unius substantiæ attributum per se concipi debet.

DEMONSTRATIO.

Attributum enim est id, quod intellectus de substantiâ percipit, tanquam ejus essentiam constituens (*per Defin. 4.*); adeoque (*per Defin. 3.*) per se concipi debet. Q. E. D.

rendre raison du fait qu'il existe 20 hommes) de montrer en général la cause de la nature humaine; mais il faudra, en plus, montrer la cause qui fait qu'il n'en existe ni plus ni moins que 20; puisque (*par la Remarque III*) pour chacun il doit nécessairement y avoir une cause qui fait qu'il existe. Or cette cause (*par les Remarques II et III*) ne peut être contenue dans la nature même de l'homme, puisque la vraie définition de l'homme n'enveloppe pas le nombre vingt; et par suite (*par la Remarque IV*) la cause qui fait qu'existent ces vingt hommes, et par conséquent qui fait que chacun existe, doit nécessairement se trouver hors de chacun, et pour cela il faut conclure absolument que tout ce dont la nature est telle qu'il peut en exister plusieurs individus doit nécessairement, pour qu'ils existent, avoir une cause extérieure. Maintenant, puisque à la nature d'une substance (*par ce qu'on a déjà montré dans ce Scolie*) appartient d'exister, sa définition doit envelopper l'existence nécessaire, et par conséquent son existence doit se conclure de sa seule définition. Or de sa définition (*comme nous l'avons déjà montré par les Remarques II et III*) ne peut suivre l'existence de plusieurs substances; il suit donc d'elle nécessairement qu'il n'en existe qu'une et une seule de même nature, comme on le proposait.

PROPOSITION IX

Plus chaque chose a de réalité ou d'être, plus il y a d'attributs qui lui appartiennent.

DÉMONSTRATION

C'est évident à partir de la *Défin.* 4.

PROPOSITION X

Chaque attribut d'une même substance doit se concevoir par soi.

DÉMONSTRATION

L'attribut en effet est ce que l'intellect perçoit d'une substance comme constituant son essence (*par la Défin.* 4), et par suite (*par la Défin.* 3) il doit se concevoir par soi. CQFD.

S C H O L I U M .

Ex his apparet, quòd, quamvis duo attributa realiter distincta concipiuntur, hoc est, unum sine ope alterius, non possumus tamen inde concludere, ipsa duo entia, sive duas diversas substantias constituisse; id enim est de naturâ substantiæ, ut unumquodque ejus attributorum per se concipiatur; quandoquidem omnia, quæ habet, attributa simul in ipsâ semper fuerunt, nec unum ab alio produci potuit; sed unumquodque realitatem, sive esse substantiæ exprimit. Longè ergo abest, ut absurdum sit, uni substantiæ plura attributa tribuere; quin nihil in naturâ clarius, quàm quòd unumquodque ens sub aliquo attributo debeat concipi, & quòd plus realitatis, aut esse habeat, eò plura attributa, quæ & necessitatem, sive æternitatem, & infinitatem exprimunt, habeat; & consequenter nihil etiam clarius, quàm quòd ens absolute infinitum necessariò sit definitum (ut *Defin. 6. tradidimus*) ens, quod constat infinitis attributis, quorum unumquodque æternam, & infinitam certam essentiam exprimit. Si quis autem jam quærit, ex quo ergo signo diversitatem substantiarum poterimus dignoscere, legat sequentes Propositiones, quæ ostendunt in rerum naturâ non, nisi unicam substantiam, existere, eamque absolute infinitam esse, quapropter id signum frustra quæreretur.

P R O P O S I T I O X I .

Deus, sive substantia constans infinitis attributis, quorum unumquodque æternam, & infinitam essentiam exprimit, necessariò existit.

D E M O N S T R A T I O .

Si negas, concipe, si fieri potest, Deum non existere. Ergo (*per Axiom. 7.*) ejus essentia non involvit existentiam. Atqui hoc (*per Proposit. 7.*) est absurdum: Ergo Deus necessariò existit. *Q. E. D.*

Aliter.

Cujuscunque rei assignari debet causa, seu ratio, tam cur existit, quàm cur non existit. Ex. gr. si triangulus existit, ratio, seu causa dari debet, cur existit; si autem non existit, ratio etiam, seu causa

S C O L I E

De là il appert que, encore que l'on conçoive deux attributs réellement distincts, c'est-à-dire l'un sans l'aide de l'autre, nous ne pouvons pourtant pas en conclure qu'ils constituent deux étants, autrement dit deux substances différentes; car il est de la nature de la substance que chacun de ses attributs se conçoive par soi; puisque tous les attributs qu'elle a se sont toujours trouvés ensemble en elle, et que l'un n'a pu être produit par l'autre; mais chacun exprime la réalité ou être de la substance. Il est donc loin d'être absurde d'attribuer plusieurs attributs à une seule substance; il n'y a même dans la nature rien de plus clair que le fait que chaque étant doit se concevoir sous quelque attribut, et que, plus il a de réalité ou d'être, plus il a d'attributs, qui expriment et la nécessité, autrement dit l'éternité, et l'infinité; et par conséquent rien non plus n'est plus clair que le fait que l'étant absolument infini doit nécessairement se définir (*comme nous l'avons enseigné Défin. 6*) un étant consistant en une infinité d'attributs, dont chacun exprime une essence éternelle et infinie précise. Et si maintenant quelqu'un demande à quel signe nous pourrions donc reconnaître la différence des substances, qu'il lise les Propositions suivantes, qui montrent que dans la nature des choses il n'existe qu'une substance unique, et qu'elle est absolument infinie, si bien qu'on chercherait ce signe en vain.

P R O P O S I T I O N X I

Dieu, autrement dit une substance consistant en une infinité d'attributs, dont chacun exprime une essence éternelle et infinie, existe nécessairement.

D É M O N S T R A T I O N

Si tu le nies, conçois, si c'est possible, que Dieu n'existe pas. Donc (*par l'Axiome 7*) son essence n'enveloppe pas l'existence. Or cela (*par la Prop. 7*) est absurde: Donc Dieu existe nécessairement. *CQFD.*

Autrement

A toute chose on doit assigner une cause ou raison, tant du fait qu'elle existe que du fait qu'elle n'existe pas. Par ex., si un triangle existe, il doit y avoir une raison ou cause qui fait qu'il existe; et, s'il n'existe pas, il doit également y avoir une raison ou cause qui empêche qu'il

dari debet, quæ impedit, quominus existat, sive quæ ejus existentiam tollat. Hæc verò ratio, seu causa, vel in naturâ rei contineri debet, vel extra ipsam. Ex. gr. rationem, cur circulus quadratus non existat, ipsa ejus natura indicat; nimirum, quia contradictionem involvit. Cur autem contrâ substantia existat, ex solâ etiam ejus naturâ sequitur, quia scilicet existentiam involvit (*vide Prop. 7.*). At ratio, cur circulus, vel triangulus existit, vel cur non existit, ex eorum naturâ non sequitur, sed ex ordine universæ naturæ corporeæ; ex eo enim sequi debet, vel jam triangulum necessariò existere, vel impossibile esse, ut jam existat. Atque hæc per se manifesta sunt. Ex quibus sequitur, id necessariò existere, cujus nulla ratio, nec causa datur, quæ impedit, quominus existat. Si itaque nulla ratio, nec causa dari possit, quæ impedit, quominus Deus existat, vel quæ ejus existentiam tollat, omnino concludendum est, eundem necessariò existere. At si talis ratio, seu causa daretur, ea, vel in ipsâ Dei naturâ, vel extra ipsam dari deberet, hoc est, in aliâ substantiâ alterius naturæ. Nam si ejusdem naturæ esset, eo ipso concederetur dari Deum. At substantia, quæ alterius esset naturæ <dan de goddelijke>, nihil cum Deo commune habere (*per 2. Prop.*), adeoque neque ejus existentiam ponere, neque tollere posset. Cùm igitur ratio, seu causa, quæ divinam existentiam tollat, extra divinam naturam dari non possit, debet necessariò dari, siquidem non existit, in ipsâ ejus naturâ, quæ propterea <volgens onz tweede Voorbeeld [Exemplum]> contradictionem involveret. Atqui hoc de Ente absolutè infinito, & summè perfecto affirmare, absurdum est; ergo nec in Deo, nec extra Deum ulla causa, seu ratio datur, quæ ejus existentiam tollat, ac proinde Deus necessariò existit. Q. E. D.

Aliter.

Posse non existere impotentia est, & contrâ posse existere potentia est (*ut per se notum*). Si itaque id, quod jam necessariò existit, non nisi entia finita sunt, sunt ergo entia finita potentiora Ente absolutè infinito: atque hoc (*ut per se notum*) absurdum est; ergo vel nihil existit, vel Ens absolutè infinitum necessariò etiam existit. Atqui nos, vel in nobis, vel in alio, quod necessariò existit, existimus (*vid. Axiom. 1. & Prop. 7.*). Ergo Ens absolutè infinitum, hoc est (*per Defin. 6.*), Deus necessariò existit. Q. E. D.

existe, autrement dit, qui supprime son existence. Et cette raison ou cause doit ou bien être contenue dans la nature de la chose, ou bien hors d'elle. Par ex., la raison qui fait qu'il n'existe pas de cercle carré, sa nature même l'indique; c'est parce qu'il enveloppe une contradiction. Et ce qui fait, au contraire, qu'une substance existe, cela suit également de sa seule nature, parce qu'elle enveloppe l'existence (*voir la Prop. 7.*). Tandis que la raison qui fait qu'un cercle, ou un triangle, existe, ou n'existe pas, ne suit pas de leur nature, mais de l'ordre de la nature corporelle tout entière; c'est de lui en effet que doit suivre, soit qu'il existe maintenant nécessairement un triangle, soit qu'il est impossible que maintenant il existe. Et ces choses-là sont par soi manifestes. D'où il suit qu'existe nécessairement ce qui n'a nulle raison ou cause qui l'empêche d'exister. Si donc il ne peut y avoir nulle raison ou cause qui empêche Dieu d'exister, ou bien qui supprime son existence, il faut absolument conclure qu'il existe nécessairement. Or, s'il y avait une telle raison ou cause, elle devrait se trouver soit dans la nature même de Dieu, soit hors d'elle, c'est-à-dire dans une autre substance de nature autre. Car si elle était de même nature, par là même on accorderait qu'il y a Dieu. Or une substance qui serait de nature autre ne pourrait avoir rien de commun avec Dieu (*par la Prop. 2.*), et par suite ne pourrait ni poser ni supprimer son existence. Puisque donc la raison ou cause qui supprimerait l'existence divine ne peut se trouver hors de la nature divine, elle devra nécessairement se trouver, si du moins Dieu n'existe pas, dans sa nature même, qui de ce fait envelopperait contradiction. Or, affirmer cela de l'Étant absolument infini et suprêmement parfait, c'est absurde; donc il n'y a ni en Dieu ni hors de Dieu aucune raison ou cause qui supprime son existence, et partant Dieu existe nécessairement. CQFD.

Autrement

Pouvoir ne pas exister est impuissance, et au contraire pouvoir exister est puissance (*comme il va de soi*). Si donc ce qui maintenant existe nécessairement, ce ne sont que des étants finis, des étants finis sont donc plus puissants que l'Étant absolument infini: et cela (*comme il va de soi*) est absurde; donc ou bien rien n'existe, ou bien existe aussi nécessairement l'Étant absolument infini. Or nous, ou bien en nous, ou bien en autre chose qui existe nécessairement, nous existons (*voir l'Axiome 1 et la Prop. 7.*). Donc l'Étant absolument infini, c'est-à-dire (*par la Defin. 6*) Dieu existe nécessairement. CQFD.

S C H O L I U M.

In hâc ultimâ demonstratione Dei existentiam à posteriori ostendere volui, ut demonstratio facilius perciperetur; non autem propterea, quòd ex hoc eodem fundamento Dei existentia à priori non sequatur. Nam, cùm posse existere potentia sit, sequitur, quòd plus realitatis alicujus rei naturæ competit, eò plus virium à se habere, ut existat; adeoque Ens absolutè infinitum, sive Deum infinitam absolutè potentiam existendi à se habere, qui propterea absolutè existit. Multi tamen forsân non facilè hujus demonstrationis evidentiam videre poterunt, quia assueti sunt, eas solummodò res contemplari, quæ à causis externis fluunt; & ex his, quæ citò fiunt, hoc est, quæ facilè existunt, eas etiam facilè perire vident, & contrà eas res factu difficiliore judicant, hoc est, ad existendum non adeò faciles, ad quas plura pertinere concipiunt. Verùm, ut ab his præjudiciis liberentur, non opus habeo hîc ostendere, quâ ratione hoc enunciatum, *quod citò fit, citò perit*, verum sit, nec etiam, an respectu totius naturæ omnia æquè facilia sint, an secus. Sed hoc tantùm notare sufficit, me hîc non loqui de rebus, quæ à causis externis fiunt, sed de solis substantiis, quæ (*per Prop. 6.*) à nullâ causâ externâ produci possunt. Res enim, quæ à causis externis fiunt, sive eæ multis partibus consent, sive paucis, quicquid perfectionis, sive realitatis habent, id omne virtuti causæ externæ debetur, adeoque earum existentia ex solâ perfectione causæ externæ, non autem suæ oritur. Contrà, quicquid substantia perfectionis habet, nulli causæ externæ debetur; quare ejus etiam existentia ex solâ ejus naturâ sequi debet, quæ proinde nihil aliud est, quàm ejus essentia. Perfectio igitur rei existentiam non tollit, sed contrà ponit; imperfectio autem contrà eandem tollit, adeoque de nullius rei existentia certiores esse possumus, quàm de existentia Entis absolutè infiniti, seu perfecti, hoc est, Dei. Nam quandoquidem ejus essentia omnem imperfectionem secludit, absolutamque perfectionem involvit, eo ipso omnem causam dubitandi de ipsius existentia tollit, summamque de eadem certitudinem dat, quod mediocriter attendenti perspicuum fore credo.

SCOLIE

Dans cette dernière démonstration, j'ai voulu montrer l'existence de Dieu *a posteriori*, pour que la démonstration se perçoive plus aisément; non que du même fondement l'existence de Dieu ne suive pas *a priori*. Car, puisque pouvoir exister est puissance, il suit que, plus il appartient de réalité à la nature d'une chose, plus elle a de forces par soi pour exister; et par suite l'Êtant absolument infini, à savoir Dieu, a par soi une puissance d'exister absolument infinie, et donc existe absolument. Il peut pourtant se faire que beaucoup aient du mal à voir l'évidence de cette démonstration, parce qu'ils ont l'habitude de ne contempler que les choses qui découlent de causes extérieures; et, parmi elles, celles qui se font vite, c'est-à-dire qui existent aisément, ils les voient également aisément périr, et au contraire ils jugent plus malaisées à faire, c'est-à-dire pas aussi aisées à faire exister, celles qu'ils conçoivent avoir plus de propriétés. Mais, pour les libérer de ces préjugés, je n'ai pas besoin de montrer ici de quelle façon cet énoncé : *ce qui se fait vite, périt vite*, est vrai, ni non plus si, au regard de la nature tout entière, toutes choses sont également aisées ou non. Mais il suffit seulement de remarquer que je ne parle pas ici des choses qui se font par des causes extérieures, mais des seules substances, lesquelles (*par la Prop. 6*) ne peuvent être produites par aucune cause extérieure. En effet, les choses qui se font par des causes extérieures, qu'elles consistent en beaucoup ou en peu de parties, tout ce qu'elles ont de perfection ou réalité, elles le doivent tout à la vertu de la cause extérieure, et par suite leur existence naît de la seule perfection de la cause extérieure, et non de la leur propre. Au contraire, tout ce qu'une substance a de perfection, elle ne le doit à aucune cause extérieure; et donc son existence aussi doit suivre de sa seule nature, et par là n'est rien d'autre que son essence. Donc la perfection d'une chose ne supprime pas son existence, mais au contraire la pose; et l'imperfection, au contraire, la supprime, et par suite il n'est rien dont l'existence nous puisse être plus certaine que l'existence de l'Êtant absolument infini, autrement dit parfait, c'est-à-dire Dieu. Car, puisque son essence exclut toute imperfection, et enveloppe l'absolue perfection, par là même elle supprime toute raison de douter de son existence, et en donne la plus haute certitude, ce qu'un peu d'attention rendra, je crois, tout à fait clair.